

**COMITE
DEPARTEMENTAL**



de NATATION

MEETING DEPARTEMENTAL DES MAITRES **OPEN** DU 41 programme

Matin

Ouverture des portes 8H30
Début des épreuves : 9H30

400 NL

2004N

50 PAP

100 DOS

Cérémonies protocolaires

200 BR

50 NL

100 PAP

100 4N

4 X 100 4 nages mixte

Cérémonies protocolaires

Après midi

Ouverture des portes 13h30
Début des épreuves : 14h30

1500 NL

200 DOS

50 BR

100 NL

Cérémonies protocolaires

200 PAP

50 DOS

100 BR

200 NL

4 X 100 NL mixte

Cérémonies protocolaires

> Règlement :

Compétition ouverte à la
catégorie Maîtres.

Les nageurs peuvent
s'engager sur 4 épreuves
individuelles maximum.

engagements sur extranat
jusqu'au 10 juin

> Récompenses :

Chaque épreuve sera
récompensée par un
podium mixte (sexe et
catégorie) en s'appuyant
sur le nombre de points
réalisés.

Chaque club est tenu de fournir un officiel par réunion, deux officiels pour 10 nageurs et plus.